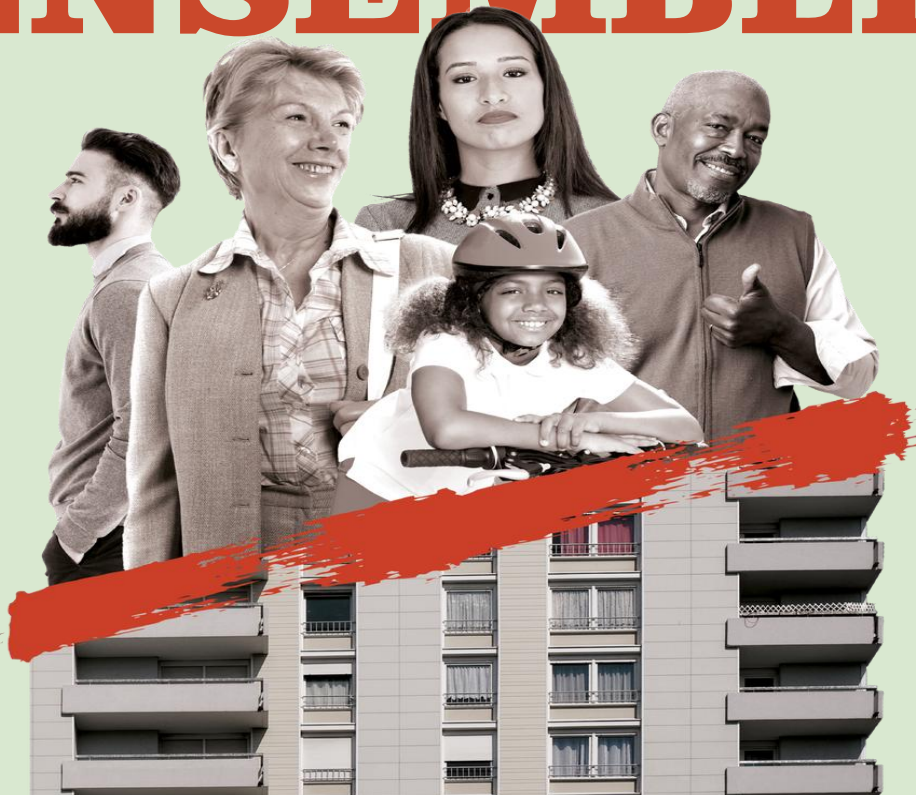


ON VIT ENSEMBLE ON GAGNE ENSEMBLE



**Élection des représentant.es des locataires 2026
à COLOMBES HABITAT PUBLIC
MARDI 24 NOVEMBRE 2026**

**Avec 40 Amicales de Locataires CNL et 600 adhérents sur CHP,
la CNL est une force qui compte et sur laquelle vous pouvez compter !**

Comment voter ?

- 1°) soit par correspondance au moyen de la carte T au plus tard le 19 novembre
- 2°) soit par Internet en cliquant sur le lien qui vous aura été communiqué
au plus tard le mardi 24 novembre à 9 heures.

JE VOTE *la* **cnl**

Confédération Nationale du Logement

Retrouvez au verso nos engagements

LOCATAIRES, FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX ! VOTONS CNL !

Les représentants des locataires siègent au conseil d'administration du bailleur. Ils font remonter vos préoccupations et difficultés et ils interviennent sur :

- le coût des loyers et des charges ;
- les difficultés dans le paiement de la quittance ;
- les travaux de rénovation thermique dans les immeubles ;
- l'entretien des logements et des parties communes ;
- les mesures de prévention pour la tranquillité et la sécurité ;
- les politiques d'attribution et de gestion du logement social.

Bénévoles, les candidats CNL sont des locataires comme vous, qui engagent leur temps, leur expérience et leur compétence pour la défense de votre pouvoir d'achat, du droit au logement de qualité et à coût modéré. Avec vous et avec nos Amicales, ils se mobilisent pour que vos intérêts et vos droits soient en permanence protégés et défendus.

Avec vos élus CNL à CHP, on a gagné :

L'un des chantiers sur lesquels nous avons énormément progressé avec nos Amicales de Locataires au cours de ces 4 dernières années est celui des charges locatives. Lors des contrôles de charges des sommes importantes ont été restituées aux Locataires et l'année 2024 a battu tous les records de remboursements supplémentaires. Sur les charges nous avons obtenu d'autres avancées qui seront perceptibles sur 2026 et 2027. Face aux canicules, nous avons obtenu la pose de volets, là où il n'y en a pas encore.

La CNL agit pour :

Défendre le pouvoir d'achat des locataires

Refuser les hausses injustifiées de loyers et agir pour la baisse et le contrôle des charges.

Améliorer l'entretien et la qualité des logements

Exiger des travaux utiles, des délais d'intervention raisonnables et un cadre de vie digne.

Contrôler les charges locatives

La CNL dispose d'un savoir-faire reconnu pour analyser les charges et dénoncer les abus.

Défendre les droits des locataires

Accompagner les habitants en cas de litige, de problème de logement ou de difficulté.

Faire vivre la démocratie dans les résidences

Informar les locataires, organiser des rencontres et porter leurs revendications auprès du bailleur.

***Vous informer de notre travail : notre engagement !
Nous continuerons à vous adresser régulièrement la
Lettre des Administrateurs qui présente notre travail.***



Liste des candidats à Colombes Habitat Public



CANDIDATS TITULAIRES

Lionel GAMARD

Secteur des Fossés Jean

Alice DHUR

Secteur des Grèves

Rafik M'RABET AMEUR

Secteur Petit-Colombes

Christelle CAQUINEAU

Secteur du Centre-Ville

CANDIDATS SUPPLEANTS

Bernard GEORGES

Secteur du Petit-Colombes

Annie LEPAGE

Secteur Centre-Ville, Plateau

François RAIMBAUD

Secteur des Fossés Jean

Chantal DUMONT

Secteur du Centre-Ville

** Ni rature, ni panachage.*

Ne pas jeter sur la voie publique

En votant CNL, vous défendrez le Logement Social qui seul peut répondre à la crise du logement sans précédent que nous connaissons

Merci par avance pour votre confiance et votre soutien. Les candidats CNL.